

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché annonce ses chiffres clés non audités pour 2021

- *Chiffre d'affaires presque stable en 2021 par rapport à 2020 malgré un impact important dû aux problèmes mondiaux de la chaîne d'approvisionnement*
- *Base de coûts compétitive confirmée : amélioration significative de la marge brute grâce aux projets réalisés en 2021 à +19% contre -51% en 2020*
- *Les pertes nettes sont en baisse, reflétant l'impact positif des investissements importants réalisés ces dernières années pour renforcer l'innovation, l'ingénierie, les capacités industrielles et organisationnelles*
- *Situation de surendettement en décembre 2021 corrigée en février 2022*
- *Continuité d'exploitation conditionnée par la finalisation de la fusion SPAC et la mise en place d'un financement relais jusqu'à cette fusion*
- *Incertitude sur le chiffre d'affaires de 2022 en raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale*

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 2 mai 2022 – Dans sa décision du 29 avril 2022, SIX Exchange Regulation AG a approuvé une extension du délai de publication du rapport annuel 2021 de Leclanché jusqu'au 6 juin 2022 et a demandé à [Leclanché SA](#) (SIX: LECN), l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions de stockage d'énergie, de publier ses chiffres clés 2021 d'ici le 2 mai 2022.

Comme indiqué dans l'annonce ad hoc du 24 février 2022, la Société travaille activement à la levée de capitaux par le biais d'une société d'acquisition à vocation spéciale (« SPAC ») basée aux États-Unis. À ce jour, Leclanché a signé une lettre d'intention exclusive avec un SPAC coté aux États-Unis qui effectue actuellement une due diligence qui devrait être terminée début mai 2022. La prochaine étape sera la signature d'un accord avec le SPAC qui jettera les bases d'une fusion du SPAC avec Leclanché E-Mobility SA, la filiale détenue à 100% par Leclanché SA créée le 1^{er} janvier 2022, avec pour objectif de coter l'entité fusionnée à la Bourse de New York (« NYSE ») avant fin septembre 2022.

Cela permettra à la Société de démontrer qu'elle est en situation de continuité d'exploitation, ce qui est une condition suspensive fixée par le conseil d'administration de Leclanché (le « Conseil ») à la finalisation du rapport annuel 2021.

En parallèle, Leclanché a reçu une proposition pour un prêt de CHF 15 millions. La Société travaille de manière proactive avec des conseillers financiers pour répondre aux conditions du prêteur. Parallèlement, elle a initié la création d'une succursale à Singapour afin d'explorer les opportunités de développement en Asie, qui est l'un des marchés à la croissance la plus rapide dans le domaine de l'énergie, en particulier dans le secteur maritime. Une fois ce prêt conclu, la Société disposera d'un niveau de financement raisonnable pour mener à bien ses activités en 2022 jusqu'à la fusion avec le SPAC. La Société travaille également avec d'autres investisseurs pour obtenir un nouveau financement et reste confiante qu'un accord de financement sera conclu avant fin mai 2022. D'ici là, la situation de trésorerie reste serrée et les paiements aux fournisseurs continuent d'être retardés.



En conséquence, le Conseil n'a pas été en mesure d'approuver le rapport annuel 2021 avant le 30 avril 2022, d'où la demande à SIX Exchange Regulation d'approuver une extension du délai de la publication du rapport annuel 2021 de Leclanché.

Malgré cette situation, Leclanché publie ses chiffres clés non audités pour l'année 2021 :

Le chiffre d'affaires total consolidé pour l'exercice 2021 s'élève à CHF 21,8 millions, en baisse de 9% par rapport aux CHF 23,9 millions de 2020 ; la perte d'exploitation (EBITDA) pour l'année s'élève à CHF (48,8) millions contre CHF (62,2) millions en 2020. La perte nette pour l'année s'est élevée à CHF (65,0) millions contre CHF (78,2) millions en 2020.

La stagnation du chiffre d'affaires en 2021 est due aux retards de livraison des produits causés par la pandémie et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale qui empêchent également la Société de publier des prévisions pour 2022. Malgré ces vents contraires, la Société a pu produire en 2021 un nombre record de cellules de près de 250'000 dans son usine allemande située à Willstätt et de 5'000 modules dans son usine suisse d'Yverdon-les-Bains.

La réduction de la perte d'exploitation (EBITDA) provient principalement d'une amélioration significative de la marge brute de la plupart des projets livrés en 2021 à +19% contre -51% en 2020 partiellement compensée par une sous-utilisation encore élevée d'environ 20% de la capacité de production de l'usine allemande de cellules.

Le total du bilan s'élève à CHF 110,2 millions contre CHF 73,2 millions en 2020. Cette augmentation provient des actifs liés au droit d'utilisation de nouveaux locaux à Yverdon-les-Bains (19,3 millions de francs, compensés par le même montant au passif), de l'augmentation des stocks (+4,6 millions de francs) en raison des reports de livraisons aux clients, de l'augmentation des liquidités (+13,2 millions de francs) et d'un investissement de 6 millions de francs dans une nouvelle ligne d'assemblage de modules à Yverdon-les-Bains. Ces actifs supplémentaires sont financés par une augmentation des prêts (+CHF 11,4 millions) et des dettes commerciales (+CHF 5,5 millions).

En outre, Leclanché SA, l'entité juridique suisse, se trouvait dans une position de fonds propres négatifs au 31 décembre 2021 pour un montant de CHF 18,4 millions. Cette situation a depuis été corrigée en février 2022 par la subordination de CHF 35,7 millions de prêts accordés par AM et son conseiller financier.

Malgré les nombreuses priorités contradictoires auxquelles Leclanché doit faire face dans le cadre du projet de levée de fonds SPAC, la Société s'efforce de clôturer les points restant ouverts avec son organe de révision et le Conseil reste confiant dans sa capacité à publier son rapport annuel 2021 au plus tard le 6 juin 2022.

Dans sa décision du 29 avril 2022, SIX Exchange Regulation AG a demandé à Leclanché d'insérer l'extrait ci-dessous dans ce communiqué de presse :

"La demande d'exemption de Leclanché SA (Émetteur) du 22 avril 2022 sollicitant une prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2021 et de dépôt de ce rapport auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au 6 juin 2022 au plus tard, est accordée avec la réserve suivante (lit. a) et aux conditions suivantes (lit. b) :

- a. SIX Exchange Regulation AG se réserve le droit de suspendre le négoce des actions nominatives de l'Émetteur au cas où son rapport annuel 2021 ne serait pas publié conformément aux dispositions sur la publicité ad hoc (art. 53 du Règlement de cotation [RC] en lien avec la



COMMUNIQUE DE PRESSE

Directive sur la publicité ad hoc [DAH]) et non déposé auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au lundi 6 juin 2022, 23h59 HEC, au plus tard.

- b. *Leclanché SA est tenu de publier un avis conformément aux dispositions sur la publicité ad hoc (art. 53 LR en lien avec la DAH) concernant cette décision jusqu'au lundi 2 mai 2022, 7h30 HEC, au plus tard. L'avis doit contenir :*
- *la reproduction inaltérée du libellé du para. 1. de la présente décision, placée de manière bien visible ;*
 - *les motifs de la demande de l'Émetteur qui sollicite une extension du délai pour publier son rapport annuel 2021 et pour déposer ce rapport auprès de SIX Exchange Regulation AG ;*
 - *les chiffres clés non audités tels que les revenus nets, l'EBITDA, l'EBIT, le bénéfice/la perte, le total du bilan, les fonds propres, etc. pour les résultats annuels 2021."*

Pour plus d'informations, écrivez à info@leclanche.com ou visitez www.leclanche.com.



À propos de Leclanché

Leclanché SA, dont le siège social se trouve en Suisse, est un fournisseur mondial de premier plan de solutions de stockage d'énergie de haute qualité conçues pour accélérer nos progrès vers un avenir énergétique propre. L'histoire et l'héritage de Leclanché s'enracinent dans plus de 100 ans d'innovation et la société est un fournisseur de confiance de solutions de stockage d'énergie dans le monde entier. Ceci, combiné à la culture de l'Entreprise en matière d'ingénierie allemande, de précision et de qualité suisse, fait de Leclanché le partenaire de choix des perturbateurs, des entreprises établies et des gouvernements qui sont à l'avant-garde des changements positifs dans la façon dont l'énergie est produite, distribuée et consommée à travers le monde. La transition énergétique est principalement tirée par les changements dans la gestion de nos réseaux électriques et l'électrification des transports, et ces deux marchés finaux constituent l'épine dorsale de notre stratégie et de notre modèle économique. Leclanché est au cœur de la convergence de l'électrification des transports et de l'évolution du réseau de distribution. Leclanché est organisé en trois business units: solutions de stockage d'énergie, solutions e-mobilité et systèmes de batteries spécialisées. Leclanché est cotée à la Bourse suisse (SIX : LECN).

SIX Swiss Exchange: ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par des termes tels que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « prévu », « attendu », « engagement », « attend », « prévoit », « établi », « prépare », « plans », « estimations », « objectifs », « serait », « potentiel », « attente », « estimation », « proposition » ou expressions similaires, ou par des discussions explicites ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou les revenus futurs potentiels de ces produits, ou les ventes ou bénéfices futurs potentiels de Leclanché ou d'une de ses unités commerciales. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces déclarations. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de Leclanché à l'égard d'événements futurs et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Rien ne garantit non plus que Leclanché, ou l'une quelconque de ses unités d'affaires, obtiendra des résultats financiers particuliers.

Contacts

Média Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T : +41 (0) 79 785 35 81

E-mail : tme@dynamicsgroup.ch

Média Amérique du Nord :

Henry Feintuch / Ashley Blas

T : +1-646-753-5710 / +1-646-753-5713

E-mail : leclanche@feintuchpr.com

Média Allemagne :

Christoph Miller

T : +49 (0) 711 947 670

E-mail : leclanche@sympra.de

Contacts investisseurs :

Anil Srivastava / Hubert Angleys

T : +41 (0) 24 424 65 00

E-mail : invest.leclanche@leclanche.com

